

N O U S

RECRUTONS



Vice-président(e), Environnement et développement durable

Projet Dumont Nickel — Amos, Québec

À propos du projet Dumont

Dumont Nickel est l'un des plus grands gisements de sulfures de nickel non développés au monde. Avec une réserve minérale de plus d'un milliard de tonnes, une production annuelle moyenne prévue d'environ 25 000 tonnes de nickel, de 750 tonnes de cobalt et une durée de vie de plus de 50 ans. Dumont se distingue par son envergure, son approche de développement ambitieuse, et sa capacité à générer des retombées durables pour plusieurs générations.

La mission de Dumont Nickel est de produire de manière responsable des minéraux critiques et stratégiques de haute qualité afin de contribuer à la transition énergétique. L'entreprise mise sur l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique et la transparence pour créer de la valeur à long terme, établir des relations harmonieuses avec ses partenaires et contribuer positivement au développement socioéconomique régional.

Dumont est un projet avancé qui détient ses principales autorisations environnementales et bénéficie d'avantages stratégiques importants : l'accès à l'hydroélectricité québécoise, des infrastructures routières et ferroviaires de qualité ainsi qu'une localisation dans une juridiction minière reconnue et stable. Ces caractéristiques lui permettent d'aspirer à devenir une source nord-américaine fiable et responsable de nickel, un minerai essentiel à la filière batterie, aux technologies propres et à la sécurité des chaînes d'approvisionnement.

Projet structurant pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec, Dumont contribuera à la création d'emplois de qualité, au développement des entreprises régionales et au positionnement du Québec dans le secteur des minéraux critiques. Son développement repose sur une collaboration étroite et transparente avec les communautés d'accueil, la Première Nation Abitibiwinini, les gouvernements et l'ensemble de ses partenaires.

Sommaire du poste

Relevant du président et chef de la direction ou du chef de l'exploitation, le ou la vice-président(e), Environnement et développement durable assure le leadership stratégique de l'ensemble des activités environnementales et de développement durable du projet Dumont.

La personne titulaire veille à ce que les considérations environnementales, sociales et réglementaires soient pleinement intégrées à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation et, ultimement, à la fermeture du complexe minier.

Elle agit comme principal interlocuteur de l'entreprise auprès des autorités gouvernementales pour les questions environnementales et contribue au maintien de relations constructives avec les communautés d'accueil, les partenaires autochtones, les investisseurs, les prêteurs, les partenaires industriels et les autres parties prenantes.

Ce rôle est déterminant pour faire progresser le projet vers son financement, sa décision finale d'investissement et sa mise en chantier, dans le respect de ses autorisations, de ses engagements et des meilleures pratiques de l'industrie minière.

Principales responsabilités

Stratégie, gouvernance et financement

- Définir et mettre en œuvre la stratégie environnementale et de développement durable du projet;
- Conseiller la haute direction sur les risques, les occasions et les enjeux ESG pouvant influencer le financement, l'échéancier, les coûts ou la réputation du projet;
- Intégrer les exigences environnementales et sociales aux décisions d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de préparation opérationnelle;
- Établir les objectifs, les indicateurs de performance et les mécanismes de gouvernance nécessaires au respect des engagements de l'entreprise;
- Participer aux vérifications diligentes menées par les prêteurs, investisseurs, assureurs, partenaires industriels et acheteurs potentiels.

Autorisations et conformité réglementaire

- Diriger la stratégie d'autorisation et assurer l'obtention, le maintien, la modification et le renouvellement des permis et approbations nécessaires;
- Veiller au respect du décret gouvernemental, des autorisations provinciales et fédérales ainsi que des engagements découlant des évaluations environnementales;

- Maintenir des relations efficaces et transparentes avec les ministères, les organismes de réglementation et les autorités municipales;
- Superviser les demandes d'autorisation, les études techniques, les programmes de suivi et les réponses aux autorités;
- Mettre en place un registre intégré des obligations réglementaires et anticiper les changements législatifs pouvant affecter le projet.

Ingénierie, construction et préparation opérationnelle

- Participer aux revues de conception afin d'intégrer les exigences environnementales dès l'ingénierie détaillée;
- Superviser les volets liés à la gestion de l'eau, aux résidus miniers, aux stériles, aux sols, aux milieux humides et hydriques, à la qualité de l'air, au bruit et à la biodiversité;
- Définir les exigences environnementales applicables aux entrepreneurs, aux fournisseurs et aux firmes d'ingénierie;
- Mettre en place le système de gestion environnementale de la construction, incluant la surveillance, les inspections, la gestion des incidents et les mesures correctives;
- S'assurer que les plans de compensation, de restauration progressive, d'intervention d'urgence et de fermeture sont réalisables et intégrés à la planification;
- Développer l'organisation, les procédures et les compétences nécessaires à la gestion environnementale des futures opérations;
- Implanter un système compatible avec la norme ISO 14001 et les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable.

Climat et développement durable

- Élaborer et piloter la stratégie climatique, incluant la quantification des émissions, les cibles de réduction et les initiatives de décarbonation;
- Encadrer l'évaluation scientifique et la vérification du potentiel de séquestration naturelle du carbone associé aux résidus miniers;
- Positionner Dumont comme une source nord-américaine responsable de nickel et de cobalt destinée aux chaînes d'approvisionnement à faible empreinte carbone;
- Superviser la collecte, la validation et la communication des données environnementales et ESG;

- Contribuer aux rapports destinés aux investisseurs, aux gouvernements, aux partenaires et aux communautés;
- Évaluer les technologies et les pratiques susceptibles d'améliorer la performance environnementale ou de réduire les risques et les coûts.

Relations avec les parties prenantes et leadership

- Collaborer avec les équipes responsables des relations communautaires, des affaires autochtones, des communications et des relations gouvernementales;
- Contribuer au maintien d'une relation durable avec la Première Nation Abitibiwinni et au respect des engagements applicables au projet;
- Représenter Dumont Nickel auprès des autorités, des comités de suivi, des associations sectorielles et des organismes régionaux;
- Communiquer les enjeux et les résultats environnementaux de manière claire, rigoureuse et accessible;
- Recruter, développer et mobiliser une équipe multidisciplinaire en environnement et développement durable;
- Gérer les budgets, les échéanciers, les consultants et les contrats relevant de la fonction;
- Promouvoir une culture fondée sur la rigueur scientifique, la présence sur le terrain, la collaboration, la transparence et l'amélioration continue.

Profil recherché

- Diplôme universitaire en génie de l'environnement, génie minier, sciences de l'environnement, biologie, géologie ou discipline connexe;
- Minimum de 12 à 15 années d'expérience pertinente, dont plusieurs années dans un rôle de direction;
- Expérience importante dans l'industrie minière canadienne, idéalement au Québec;
- Expérience couvrant au moins deux phases du cycle minier : développement, autorisation, ingénierie, construction, exploitation ou fermeture;
- Expérience démontrée dans la gestion d'autorisations complexes et les relations avec les autorités réglementaires;
- Bonne compréhension de la gestion de l'eau, des résidus miniers, de la restauration, des systèmes de gestion environnementale et des programmes de surveillance;

- Capacité à transformer des exigences complexes en plans d'exécution clairs, mesurables et adaptés aux réalités du projet;
- Leadership mobilisateur, jugement d'affaires et aptitude à concilier environnement, faisabilité technique, échéancier et coûts;
- Excellentes habiletés de communication, de négociation et de gestion des parties prenantes;
- Expérience auprès de communautés autochtones, d'investisseurs, de prêteurs ou d'un conseil d'administration considérée comme un atout;
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit;
L'anglais est requis pour communiquer avec nos parties prenantes anglophones.
- Disponibilité pour travailler régulièrement sur le site du projet, dans la région d'Amos.

Pourquoi joindre Dumont Nickel?

Cette occasion permet de façonner la stratégie environnementale d'un projet québécois de classe mondiale, de contribuer concrètement au développement d'une nouvelle source nord-américaine de nickel responsable, essentielle à la transition énergétique, et de se joindre à une équipe dynamique et performante dans un environnement de travail stimulant, où les défis sont à la hauteur des ambitions du projet.

C O M M E N T

POSTULER

Vous pouvez soumettre votre candidature de deux façons :



En ligne, sur notre page Carrières :
dumontnickel.com/emplois



Par courriel, à
carrieres@dumontnickel.com